



Blonay, le 27 juin 2025

**Préavis N° 17-2025 concernant la rénovation du terrain de sports synthétique « C » de Praz-Dagoud, le remplacement de l'éclairage et la modification des aménagements extérieurs, pour un montant total de CHF 645'000.-**

### EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 24 juin 2025 présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 17-2025,

vu les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité (57 oui, 1 non et 1 abstention), les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux tels que présentés ci-dessus ;
- De lui accorder à cet effet un montant total de CHF 645'000.- ;
- D'autoriser la Municipalité à encaisser les éventuelles subventions.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 24 juin 2025.

#### LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

La secrétaire

Marie-Galante Forestier



Ariane Wunderli